

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

CONTRÔLE DES ÉTRANGERS

1771-1940

Répertoire numérique

par

E. de Grimoüard – Caude, Conservateur du patrimoine, février 1996

Révisé par Grégoire Eldin, Conservateur du patrimoine, 1998, 2004
Révisé par Françoise Watel, Conservateur du patrimoine, novembre 2006

Référence : FR-MAE-CONTROLE DES ETRANGERS

Intitulé : série Contrôle des Etrangers

Dates : 1771-1791, 1915-1940

Niveau de description : fonds

Présentation ou importance matérielle : 132 articles (pochettes), 14 mètres linéaires.

Producteur : la première partie (1771-1791) est composée des rapports adressés par la Lieutenance générale de police de Paris au secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères ; la deuxième partie est composée des dossiers du Bureau du Contrôle des étrangers qui dépendait de la Direction des affaires administratives et techniques, jusqu'en 1925, puis de la Direction des affaires politiques et commerciales.

Historique de la conservation : La série *Contrôle des Etrangers* se subdivise actuellement en deux parties : Contrôle des étrangers au XVIIIème siècle ; Contrôle des étrangers au XXème siècle.

Toutefois, jusqu'en 2006, date à laquelle le fonds a été révisé par Françoise Watel, il existait trois parties, la IIème partie (XIXème siècle) faisant une liaison artificielle entre les deux autres parties (XVIIIème/XXème s.) qui donnait l'impression d'un fonds homogène de 1771 à 1940 alors qu'en réalité, il est nettement composé de deux ensembles homogènes bien distincts, au XVIIIème siècle (1771-1791) et au XXème siècle (1915-1940) avec un hiatus entre 1791 et 1915 :

1°) Contrôle des étrangers au XVIIIème siècle : cette première partie, classée et inventoriée par Elisabeth de Grimoüard-Caude en 1996, représente 93 articles, auxquels s'ajoute un 94^e article composé de l'index nominatif et de l'index des nationalités réalisé par Philippe Epron. Cet article, numéroté 93bis au moment de son insertion par Grégoire Eldin en 2004, est devenu 94 à la faveur de la suppression de la IIème partie.

2°) Contrôle des étrangers au XIXème siècle : l'existence de cette partie, composée d'un unique article de 46 feuillets (article 94), s'expliquait mal dans ce fonds, pour des raisons à la fois de contenu et de chronologie : il représentait à lui seul le XIXème siècle, alors que la série est par ailleurs composée de deux grands ensembles cohérents pour le XVIIIème s. et pour le XXème s. ; et son contenu le rapprochait davantage des questions de passeports et de circulation des personnes, que de la surveillance des Etrangers. On a donc supposé que ce dossier avait été inclus par erreur dans la série *Contrôle des Etrangers*. En novembre 2006, il a été retiré de cette série par Françoise Watel pour être inclus dans la série Chancelleries, sous-série Passeports, article 28, où il paraissait avoir plus naturellement sa place.

3°) Contrôle des étrangers au XXème siècle : cette troisième partie (devenue deuxième partie après la suppression de la partie XIXème s.) a été classée et inventoriée par Gabriel Ballif sous la direction d'Elisabeth de Grimoüard-Caude en 1996. Contrairement à la première partie, dont le classement est chronologique, cette partie est classée par pays. 11 articles supplémentaires, retrouvés en 1998, ont été insérés par Grégoire Eldin (articles 122 à 132) : ils concernent l'Albanie et la Yougoslavie et tout particulièrement l'attentat du 9 octobre 1934 contre le roi de Yougoslavie.

Cette troisième partie est particulièrement lacunaire. Les dossiers du Bureau du Contrôle des étrangers ont en effet disparu pour leur plus grande partie en 1940 au moment de l'avancée des troupes allemandes : le 16 mai 1940, dans les jardins du Ministère, la Direction politique a fait brûler 1200 cartons du Contrôle des Etrangers ; il ne subsistait qu'une dizaine de cartons au moment du reclassement en 1996.

Présentation du contenu : les deux parties qui composent cette série sont décrites chacune dans les introductions rédigées par Elisabeth de Grimoüard-Caude et Gabriel Ballif en tête de chaque partie dans le corps de l'inventaire.

Conditions d'accès : libre. Les articles 98, réservé jusqu'en 2000, et 117-121, réservés jusqu'en 2001, sont à présent ouverts au public.

Conditions de reproduction : libre

Sources complémentaires : Mis à part les fonds conservés aux Archives nationales et notamment la série F 7 de Police générale à partir de la période révolutionnaire, on citera pour le XVIII^e siècle les papiers de la Lieutenance générale de police de Paris provenant des archives de la Bastille conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal.

- F7 10028 : Papiers de l'inspecteur Buchot, chargé de la partie des étrangers (1758).
- F7 10249 : Surveillances des étrangers domiciliés à Paris (1749-1752).
- F7 10283-10293 : Rapports envoyés au Lieutenant général de police par ses officiers et agents (1725, 1729-1748, 1750, 1753-1754, 1761 1767).

Pour les XVIII^e et XIX^e siècles, les Archives diplomatiques renferment un certain nombre de dossiers relatifs aux étrangers dans la série *Mémoires et documents* et dans celle des *Affaires diverses politiques, sous-série France* :

1) *Mémoires et documents*

- M.D. France 1347 Enfants nés à l'étranger.
- M.D. France 1473 Biens appartenant à des étrangers.
- M.D. France 1608 "Etat des étrangers qui sont venus loger à Paris dans les hôtels et chambres garnies" (1743-1745).
- M.D. France 2020 Etablissements des fabricants étrangers en France en 1785.

2) *Affaires diverses politiques France*

- Carton 8 d.203 Etrangers : droits divers (1785-1837).
- Carton 14 d.310 Sauf-conduits (1714-1830).
- Carton 12 d.272 Naturalisations (1812).

Pour tout ce qui touche aux passeports, visas et à la circulation des personnes, il convient également de se référer à la série *Chancelleries, sous-série Passeports, 1760-1867 [1905]*.

Pour le XX^e siècle, le lecteur aura intérêt à consulter les séries géographiques et plus spécialement les dossiers de questions administratives intitulés "Etrangers en France". Il pourra en outre compléter son enquête en dépouillant les séries *C-Administrative, S.D.N., Ottomans en France et Français en Turquie, Conventions administratives et Affaires consulaires* :

C-Administrative :

85	Etrangers en France : police des étrangers, protection des ouvriers étrangers en France. Liste des sociétés étrangères de secours mutuels. Tableaux statistiques par départements	1893-1898
179	Affaires diverses Police des étrangers	1900-1906 1890-1891
250	Correspondance générale: exemptions de réquisitions militaires en faveur de certains étrangers	1909-1928
265	Service militaire des apatrides Politique française en matière de naturalisation, d'émigration Politique française en matière d'immigration	1936-1940 1920-1927 1937-1939
268	Passeports et visas : dossier général	1930-1937
269	Idem	1938-1940
271	Statut des réfugiés : dossier général (Russes, Georgiens, Sarrois, Rhénans)	juin 1933-juin 1938
272	Idem	juillet 1938-1940

S.D.N. :

1792 à 1820 Réfugiés (septembre 1921-avril 1940)

Ottomans en France et Français en Turquie :

Dossiers nominatifs des Ottomans en France et Français en Turquie, 1914-1918

Conventions administratives et Affaires consulaires :

Questions concernant les étrangers en France (passeports et visas, établissement, statut juridique, administratif, fiscal des étrangers en France, questions de nationalité, etc) : classement par pays.

Contrôle de la description : Elisabeth de Grimoüard Caude, Conservateur du Patrimoine (Ière partie), Gabriel Ballif, vacataire, sous la direction d'Elisabeth de Grimoüard-Caude (IIème partie) ; révisions par Grégoire Eldin, Conservateur du Patrimoine, et Françoise WATEL, Conservateur en Chef du Patrimoine.

Date de la description : 1996, révisé 1998, révisé 2004, révisé 2006-11-02

I^{re} Partie

Contrôle des Etrangers au XVIII^e siècle

1771-1791

par

E. de Grimoüard – Caude, Conservateur du patrimoine, février 1996

INTRODUCTION

A l'occasion d'un déménagement, les Archives diplomatiques ont entrepris de mettre à la disposition du public une trentaine de cartons d'archives, autrefois stockés dans un dépôt annexe, qui concernent la surveillance des étrangers à Paris au XVIII^e siècle.

Après avoir été restaurés, les documents ont été classés en 93 volumes et font l'objet du présent répertoire numérique. Un dossier relatif aux étrangers au XIX^e siècle et les volumes épars provenant du Bureau de contrôle des étrangers (XX^e siècle)¹ ont été ajoutés à la fin de l'inventaire qui compte donc au total 121 articles.

La tendance semble avoir été, dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, que la Lieutenance générale de police de Paris avise systématiquement le secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères des mouvements d'étrangers dans la capitale. Deux bureaux étaient, au sein de la Lieutenance générale de police, chargés plus particulièrement de cette tâche, le deuxième à qui incombait la surveillance des moeurs de la ville et le sixième qui devait veiller à la sûreté et à la tranquillité publiques. Les papiers conservés aux Archives diplomatiques correspondent aux exercices, en tant que lieutenants généraux de police, d'Antoine de Sartine (du 21 novembre 1759 au 24 août 1774), de Jean-Charles-Pierre Le Noir (du 24 août 1774 au 14 mai 1775 puis du 19 juin 1776 au 31 juillet 1785), enfin de Louis Thiroux de Crosne (du 31 juillet 1785 au 16 juillet 1789). Un court intermède a été assuré par Joseph d'Albert du 14 mai 1775 au 19 juin 1776. Les enquêtes établies par les commissaires et les inspecteurs de police étaient envoyées au secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères sous la signature du Lieutenant général.

Le fonds des Archives diplomatiques qui porte sur les dernières années de l'Ancien Régime présente peu de lacunes. Il est d'un intérêt tout à fait exceptionnel pour la connaissance des étrangers en séjour dans la capitale, dans la mesure où les archives de la Bastille - notamment les papiers de l'administration de la Lieutenance générale de police -, entrées à la Bibliothèque de l'Arsenal le 14 ventôse an VI, sont beaucoup moins bien conservées et, par leur caractère isolé, ne permettent aucune étude sérieuse : elles ne concernent que la première moitié du XVIII^e siècle (cf. tableau des sources complémentaires). Quelques années sont de plus malheureusement perdues entre les derniers dossiers conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal qui datent de 1767 et les premiers volumes de la série des Archives diplomatiques qui débutent en 1771.

Cependant, il convient de mentionner, dans la série Mémoires et documents, fonds des provinces (Mémoires et documents Ile-de-France, vol. 1608), la présence d'un " Etat des étrangers qui sont venus loger à Paris dans les hostels et chambres garnies ". Cet état porte sur la période allant du 1^{er} août 1743 au 20 avril 1744. Le recensement est établi toutes les semaines ou deux fois par semaine. Constitue-t-il la seule liste antérieure à la série qui nous intéresse conservée aux Archives diplomatiques ? Des sondages dans les autres volumes des Mémoires et documents Ile-de-France n'ont pas permis d'en trouver de similaires. La présence de cette liste à une telle période - 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle - est intrigante : s'agit-il d'une transmission pour information isolée ? Ou au contraire de la seule épave d'un fonds qui n'aurait pas été, à l'époque même, conservée ? Ou plus simplement d'une copie de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les bureaux de Vergennes

¹. - Dont les archives (700 cartons) ont été détruites en 1940.

ayant désiré se constituer un fonds documentaire ? La question, pour l'instant, reste ouverte.

En dépit cependant de ce témoignage isolé, il semble que la présence au sein des Archives diplomatiques de ce fonds si homogène tienne en grande partie à l'intérêt particulier du nouveau secrétaire d'Etat, Charles Gravier, comte de Vergennes, pour les questions de police. Ce dernier prend ses fonctions le 21 juillet 1774 et il exerce une tutelle étroite sur le bureau des Fonds, structure à qui revient la surveillance dans l'organisation du secrétariat d'Etat sous l'Ancien Régime.

En effet, le dossier personnel de Jean Durival permet de mieux situer les attributions du chef du bureau des Fonds. Jean Durival avait débuté sa carrière à l'intendance de Lorraine en 1742, avait servi le roi Stanislas et était entré en 1766 comme premier secrétaire des Affaires étrangères. Il devenait en février 1770 premier commis du bureau des fonds. En février 1785, il recevait le titre de directeur de la finance du département. On lui adjoignait en 1789 les services d'un second, Gandolphe¹. Les fonctions de Jean Durival comportaient l'administration des fonds du département politique (traitements, pensions, subsides) et celle des fonds politiques de la Suisse, des Ecossais, des Irlandais, réfugiés en France à la suite des Stuart ; il avait à expédier les passeports et légalisations ainsi qu'à traiter la correspondance relative à cette partie, tant avec le lieutenant de police à Paris qu'avec les intendants et gouverneurs de province. Il entretenait une correspondance journalière avec le lieutenant général de police de Paris concernant les ambassades et ministres étrangers et la surveillance des étrangers voyageant en France. Il était également responsable de la surveillance et de la police des Juifs, mendiants, quêtes, des permissions du roi pour contracter mariage en pays étranger, des permissions de recevoir et de porter en France les décorations et ordres étrangers et de l'envoi des assignations en pays étrangers. Il correspondait avec la ferme des privilèges et franchises des ambassades et ministres étrangers en France et ceux des ambassades et ministres de France allant à l'étranger.

Mais, détail encore plus intéressant, les dossiers de personnel du Département renferment des papiers au nom de Pierre-Etienne Buhot, inspecteur de police. Ce dernier essaie, vers la fin de sa carrière, de faire justifier ses services au secrétariat d'Etat en vue d'une pension. Le secrétariat d'Etat entreprit alors de rechercher dans les archives la trace de l'activité de Buhot qui faisait débiter ses services en 1756. Ainsi apprit-on à l'époque par le carton intitulé "Police 1756-1768", que Buhot avait effectué durant ces années plusieurs missions relatives à des étrangers. Il s'était notamment occupé du transport de prisonniers étrangers, "de la garde des scellés apposés sur les papiers d'André Pedrini et Charles Malvezi, aventuriers vénitiens, enfermés dans les prisons du Grand Châtelet et Fort l'Evêque", de l'arrestation en 1765 d'ouvriers émigrants qui voulaient partir en Russie et des responsables de l'entreprise, François et Jacques Ferrier, de la conduite à Pont-de-Beauvoisin de l'abbé Larini, piémontais (1762)... Dans ces années le sieur Buhot était "souvent employé à surveiller des étrangers, à s'assurer de personnes suspectes et à garder les scellés apposés sur leurs papiers ou effets". On retrouvera même des rapports de police de 1769 et 1770 dont il fut le rédacteur.

Cette recherche, faite le 21 germinal an II, signalait dans sa conclusion "une suite de rapports de police non interrompue depuis le mois de juillet 1774 jusqu'au mois de février 1788" - notre fonds actuel - où l'on rencontre de temps à autre la signature de Buhot. Celui-ci ayant estimé nécessaire d'apporter son concours aux recherches, précisa

¹.- Durival avait également deux frères, Nicolas et Claude ; tous trois reçurent une pension sur la caisse littéraire du département des Affaires étrangères à partir du 17 février 1779 et étaient membres de l'académie des Sciences et Belles-Lettres de Nancy.

dans une note ultérieure dans quels dossiers les agents du Département pourraient trouver des renseignements le concernant: il conseillait de chercher "à l'époque de ce qui concerne les commissaires anglais, Mildmeyer et Schirley, envoyés ici pour le traité des limites du Canada"; il précisait qu'il avait été chargé, lors de la guerre de Sept Ans, des ordres relatifs à l'arrestation et à l'expulsion hors du royaume des sujets britanniques; "les circonstances exigeant une surveillance active des étrangers tant générale qu'individuelle, notamment des ministres composant le corps diplomatique, ils furent tous observés". Ces enquêtes étaient rémunérées sur les fonds du département des Affaires Etrangères. Buhot se disait également chargé des passeports pour les voyageurs, des projets russes de colonie agricole sur la Volga qui entraînaient des émigrations et de l'ouverture d'une fabrique d'horlogerie à Moscou qui provoqua l'arrestation des artistes au Havre. "Le travail courant sur les étrangers, lorsqu'il n'intéressait pas le ministre de ce Département étoit gardé pendant un tems au dépôt de la police puis transporté à celui de la Bastille." De nouvelles recherches confortèrent les dires de Buhot: des documents attestent qu'il servit le ministère de 1756 à 1770, puis de juillet 1774 à 1777, et probablement d'ailleurs entre ces deux dates, bien qu'aucun texte n'en donne une preuve formelle. Dans un mémoire qu'il adresse en 1767 à Choiseul, Buhot date de février 1751 ses débuts comme inspecteur de police à Paris sur la recommandation de Berryer: "et fut chargé, en cette qualité de la partie de l'observation des étrangers". C'est ainsi qu'en récompense de ses services, une pension royale de 1200 livres lui fut accordée par brevet du 16 avril 1767. Cette pension lui était versée sur les fonds des Affaires Etrangères, preuve de son lien avec ce département. Il vendit son office en janvier 1776.

Par la similitude de certaines de leurs attributions - la surveillance des individus et la connaissance des étrangers en séjour dans le royaume - la lieutenance générale de police de Paris et le Département ont entretenu des rapports sur le sujet dans la première moitié du XVIII^e siècle. Mais ce n'est vraisemblablement qu'avec l'avènement de Vergennes au secrétariat d'Etat que ces relations, jusqu'ici épisodiques, sont devenues systématiques et qu'une véritable organisation de la surveillance s'est instaurée, caractérisée par un échange régulier d'informations précises, répétitives et structurées, même si parfois un peu stéréotypées. Et le poids de la volonté personnelle du ministre et de la volonté politique est si certain qu'il peut entraîner le rappel d'un lieutenant général de police pour faute professionnelle. La confirmation de cette hypothèse ne serait pas sans apporter d'utiles éclairages sur la personnalité du secrétaire d'Etat, sur l'organisation administrative de ces deux institutions, sur la mise en place de méthodes administratives. Au delà de ces observations, ne faut-il pas y voir une prise en compte politique de la plus grande mobilité des populations et une évolution dans la conception de l'étranger à une époque où la suppression du droit d'aubaine fait l'objet de nombreux traités bilatéraux ?

* *
*

Trois types de documents figurent dans cette série. On mentionnera tout d'abord des comptes généraux des étrangers arrivés à Paris, classés par nationalité. Ces états n'existent malheureusement que sur une durée de trois ans (1771-1774). Ils sont tout d'abord établis par quinzaine; puis, à partir de juin 1773, ils sont mensuels. Les nationalités sont répertoriées sur la gauche, les chiffres portés à droite; les totaux indiqués. Entre les lignes figure parfois, en petits caractères, le nom d'étrangers marquants et de qualité. Les Juifs formant une nation en soi sont indiqués en fin de liste: le trait est caractéristique et mérite d'être signalé. On remarquera également l'arrivée d'un Indien à Paris dans l'état de novembre 1773.

La seconde série regroupe des rapports individuels ou collectifs sur des étrangers (1774-1791). Les enquêtes effectuées dans la semaine sur les étrangers arrivés dans la

capitale ou en séjour dans celle-ci étaient rassemblées chaque vendredi et adressées dans l'ensemble très régulièrement chaque semaine au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères - durant presque toute la période, de 1774 à 1787, au comte de Vergennes - ou à son commis Durival. Parfois des affaires plus délicates demandaient l'établissement d'enquêtes ou de courriers hors du "travail du vendredi". Les courriers d'envoi conservés montrent bien à quel point Vergennes suivait de près les enquêtes ; une lettre écrite par Le Noir le 23 juillet 1785, avant qu'il ne remette la Lieutenance générale de la police à Crosne et dans laquelle il se défend des accusations du secrétaire d'Etat, reflète bien les exigences de Vergennes et montre la difficulté des enquêtes : le secrétaire d'Etat s'était plaint d'erreurs dans les enquêtes sur les ministres étrangers. Le Noir, qui semble avoir été démis de ses fonctions à cette occasion - "je n'ai pas manqué de faire sentir à l'officier chargé de cette partie délicate combien il était important d'être servi avec exactitude et désagréable pour le lieutenant de police d'être relevé sur des rapports qui doivent toujours contenir exactitude et vérité" -, montre combien la tâche est difficile pour les officiers de police, qui sont obligés, pour la surveillance des ministres étrangers, d'avoir des connivences avec les domestiques de ces derniers : "nous vous prions l'un et l'autre de considérer que la suite des étrangers est une mission difficile, qu'on ne peut y être absolument à l'abri d'erreur et de surprise, et que, parfois, l'indulgence est nécessaire".

Les fiches biographiques établies sur chaque étranger sont plus ou moins riches ; elles peuvent revenir très fréquemment dans la mesure où l'individu fait l'objet d'un contrôle quotidien.

Joint à ces enquêtes, un rapport est établi chaque semaine sur le corps diplomatique étranger en poste à Paris : y sont notés tous les mouvements des diplomates dont certains sont surveillés avec une attention particulière. L'enquête parfois porte sur une nation en soi : on citera à ce titre de nombreux rapports sur les Polonais, les Russes, les Suédois ou encore sur les "Anglo-Américains", au moment notamment de la Guerre d'Indépendance.

Les fiches biographiques suivent un canevas, bien souvent identique : dans un premier paragraphe sont indiquées les origines géographiques et sociales. La grille de dénomination des différentes strates sociales utilisée sous l'Ancien Régime se retrouve : "honnête famille", gentilhomme, famille princière... Les noblesses récentes ne sont pas passées sous silence : "le baron de Thugath", autrichien, lié à M. de Saint-Priest, est, dit-on, d'une famille "qui ne jouit pas d'une grande ancienneté de noblesse et dont l'illustration commence en quelque sorte à sa personne". Les renseignements sur la vie de l'intéressé dans son pays d'origine, sur sa carrière, son niveau de fortune font partie de ce paragraphe, s'ils ne nécessitent pas des explications plus longues développées alors plus loin. Dans un second paragraphe sont abordées les motivations du déplacement. Ainsi constatera-t-on que les étrangers viennent à Paris pour parfaire leur culture : "voir ce que la capitale offre de curieux". Paris est l'étape obligée sur la route de l'Italie. Nombreux sont ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances du français comme le baron de Holtz : "il s'est mis dans une maison d'éducation pour apprendre plus promptement cette langue". Ils y viennent encore pour se divertir et assister aux spectacles. Si la chronique sentimentale est largement développée, le jeu apparaît à de nombreuses reprises comme un mobile essentiel : ainsi notera-t-on les aventures croustillantes du comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, du baron de Warsberg ou encore du "comte de Schouwalow", russe, à qui sa confidente, danseuse de l'Opéra, "avait jetté ses diamans par la fenêtre" au moment d'une brouille, oubliée quelque temps après grâce à la constitution d'une rente de 6000 livres : "les diamans sont maintenant chez le S^t Lempereur pour être rétablis". Parfois les étrangers sont dans la capitale pour suivre leurs affaires - on rencontre à plusieurs reprises des enquêtes d'honorabilité commerciale ou financière -, ou encore pour trouver une place. Paris apparaît souvent comme un lieu privilégié de recrutement ou d'exercice de la diplomatie parallèle : de M. Ainslie, écossais d'origine, "des gens... assurent que depuis 1772 il a été chargé de diverses commissions particulières du gouvernement britannique

près notre ministère et qu'il a eu à cet effet plusieurs entretiens avec M. le duc d'Aiguillon". Les réseaux de relations de chacun de ces étrangers sont soigneusement consignés, quand ils sont connus. Les moindres sorties ou rencontres des ministres étrangers, notamment britanniques, sont consignées à certaines époques. Parfois l'arrivée de telle ou telle personnalité annonce en soi un événement diplomatique ou une négociation, tel le passage en août 1789 de William Eden à Paris ou la mission en janvier 1786 de l'Américain Queen pour des marchés de bois de construction. A l'approche de la Révolution, de plus en plus d'étrangers, notamment britanniques, viennent à Paris vivre l'évolution politique ; ainsi la visite, en juillet 1791, d'Anglais, M. Godfray, Nigginson et Francis, venus "voir la translation de Voltaire, la commémoration de la Fédération et principalement l'état actuel de notre situation ; ils assistent régulièrement aux séances de l'Assemblée nationale". Deux points font l'objet de développements considérables : la fortune et le niveau social. L'enquêteur brosse souvent un tableau historique sur l'ancienneté de la famille, ses heures de gloire et de déboires, reconstituant parfois sa généalogie, citant les personnalités les plus marquantes, leur position, distinguant subtilement les différentes branches familiales. La fortune tient une grande place dans les préoccupations de l'enquêteur: le comte de Brahé est "le plus riche des grands du royaume de Suède", le comte Tarnowsky "ne pouvant se résoudre à passer sous l'autorité d'une puissance étrangère (après le partage de la Pologne) a réalisé les biens qu'il avait en Pologne" ; le major Baggs, "joueur de profession" dont la fortune "lui a fait éprouver tant de révolutions, semble être actuellement en bonne position" ; le chevalier Sister et son épouse "sont riches et font bonne figure" : celui-ci "a placé ses fonds en Angleterre et s'y est marié très avantageusement.". Milord Elphiston et son épouse ont de nombreux domestiques et "font beaucoup de dépenses". Tout est dit, à mots couverts. "Le comte de Hamilton est dans le cas presque général de la noblesse de sa nation, c'est à dire peu riche ; c'est pourquoi il brille peu ici, il a cependant un petit train honnête qu'il entretient avec beaucoup d'ordre", "le comte Tarnowsky s'est fait un revenu qui le met à même de représenter honnêtement ce qu'il fait, mais avec beaucoup d'ordre".

A l'approche de la Révolution les enquêtes prennent un ton plus politique. Apparaissent alors de temps à autre des bulletins de la semaine et des bulletins des étrangers qui tentent d'analyser à côté des événements, l'opinion publique française et étrangère. Ces documents, peu nombreux, ont été systématiquement signalés en appels de note.

La langue utilisée pour décrire ces étrangers qui sont tous de qualité, est d'une grande finesse et élégance : admirablement tournées, les phrases dépeignent avec acuité chacun des personnages; les faiblesses sont épinglées: le prince Beloselsky de Saint-Petersbourg "a trop présumé de ses facultés avec le beau sexe duquel il a toujours été très amateur; il s'étoit acquis une grande réputation parmi nos laïcs lors de son premier long séjour; il y a tout lieu de présumer qu'il expie actuellement ses plaisirs". Du comte Tarnowsky il est dit : "comme il a resté quelque temps à Lyon, il a fait la connoissance d'une jolie ouvrière en broderie qu'il a amenée à Paris ; il a calculé que cette fille lui coûterait moins chère qu'une autre qu'il auroit prise en cette ville et le double avantage que cette jeune personne qui n'y a point de connaissances s'occupe à lui broder des habits et vestes."; ou encore : la duchesse de Leinster, "captivée par les talens du gouverneur de ses enfans... n'a pas dédaigné de l'épouser quoique simple particulier."...

La troisième série, enfin, regroupe des états nominatifs des étrangers installés dans des hôtels garnis. Le document de 1743-1744 conservé dans la série Mémoires et documents Ile-de-France possède la même présentation que ceux de cette série, preuve que les méthodes de travail avaient peu évolué entre les deux périodes. Les enquêtes sont menées par quartier et elles sont établies tous les trois à quatre jours. Le niveau social des étrangers qui y sont recensés est nettement moins élevé que celui de la précédente série. On le constate notamment aux professions qui sont parfois mentionnées. Ces états donnent par hôtel garni la liste des étrangers, leur lieu d'origine et leur profession. Une

étude onomastique poussée devra être entreprise car les noms de famille ne paraissent pas tous avoir des consonances étrangères. Certes certains peuvent être d'anciens protestants qui ont fui à l'étranger, d'autres proviennent des régions francophones ; les noms d'autres ont pu faire l'objet de francisations plus ou moins récentes. De même il conviendra de tenter de déceler si les individus recensés sont des étrangers arrivés depuis peu ou non et si parfois certains ne sont pas seulement des suspects. La notion d'étranger par rapport aux limites même du royaume de l'époque s'en dégagera peut-être. Ces "états des étrangers qui ont logé à Paris dans les hôtels, chambres, garnis et auberges" permettent par paroisse de recenser le nombre des garnis, de les localiser et même d'identifier les logeurs. Certaines spécialités apparaissent, certains logeurs ayant pour clientèle une nation particulière: le cas a été constaté pour les Juifs. Il serait intéressant de conforter ces hypothèses. Cette série connaît malheureusement de graves lacunes entre 1775 et 1780, puis entre 1781 et 1786.

Enfin, quelques correspondances de principe ont été conservées. Elles ont été classées soit chronologiquement avec les envois d'enquêtes qu'elles accompagnent bien souvent (deuxième partie du fonds), soit dans le volume 93 où le lecteur découvrira même une fiche de police imprimée vierge, ancêtre des notes d'hôtel qui ont perduré jusqu'à une époque avancée.

L'historien pourra donc constater, à la lecture du fonds, l'impact culturel et mondain de Paris, étudier la répartition des étrangers dans la capitale - l'hôtel où descendaient par exemple les Danois était situé rue Jacob, comme l'ambassade d'Angleterre -, reconstituer les réseaux diplomatiques et de relations mondaines. Les recherches actuelles sur le voyage, la notion de nationalité, la définition de l'étranger et son statut y découvriront là une source de premier plan. L'historien de Paris pourra accroître sa connaissance du vieux Paris et mieux cerner la topographie des structures d'accueil dans la capitale par le recensement du nombre des hôtels et leur géographie. La nationalité est portée et avec elle le lieu d'origine et de provenance récente, ce qui permet de suivre le voyage de la personne. L'âge est également donné. Enfin le lieu de séjour à Paris est mentionné avec le nom de l'hôtel où l'étranger est descendu et la rue dans laquelle ce dernier se trouve. Ces indications permettront vraisemblablement d'établir un recensement et une carte des hôtels parisiens.

Mais les documents ne présentent pas seulement un intérêt pour l'histoire sociale. En effet, le chercheur pourra prendre connaissance par le biais des enquêtes ou à la lecture des bulletins de la semaine, des événements politiques comme la Guerre d'Indépendance ou les débuts de la Révolution française. Le généalogiste, enfin, pourra trouver des notices très fournies sur un aïeul. N'ont pu être cités que quelques noms significatifs, comme ceux de Benjamin Franklin, du prince Henry de Prusse ou de lord Bolingbroke... Au lecteur de découvrir la richesse de ce fonds, si intéressant pour l'histoire sociale et exceptionnel par le caractère sériel qu'il présente. Cependant, l'identification des patronymes devra faire l'objet de recherches approfondies, de nombreuses orthographes s'avérant défailtantes.

Inventaire et index

L'inventaire se présente sous la forme d'un répertoire numérique, le relevé alphabétique des noms cités étant une entreprise trop longue. Cependant toutes les références de documents à caractère général ont été mentionnées en appels de notes. De plus, on signalera que M. Epron, diplomate, a entrepris un dépouillement systématique et informatisé de la deuxième série sur les années 1772-1782. Il a déposé aux Archives diplomatiques son travail, qui se présente sous la forme de deux index, le premier par

nationalité, le second par nom de personne. Un exemplaire de ces index¹ a été placé à la suite du fonds, constituant le volume 94 de la série.

E. de Grimoüard - Caude
Conservateur du Patrimoine

¹. Ces index sont en outre accompagnés d'un relevé des lettres et rapports d'actualité autres que nominatifs rencontrés au cours du dépouillement.

**CONTRÔLE DES ETRANGERS AU XVIII^e SIECLE
1771-1791**

N° du
volume

1	Décomptes généraux des étrangers arrivés à Paris par nationalité ⁽¹⁾	décembre 1771- décembre 1774
---	---	---------------------------------

Contrôle des étrangers

2	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives ⁽²⁾	octobre 1773, juillet- septembre 1774
3	Idem	octobre- décembre 1774
4	Idem ⁽³⁾	janvier- mars 1775
5	Idem ⁽⁴⁾	avril- juin 1775
6	Idem ⁽⁵⁾	juillet- août 1775
7	Idem	septembre- octobre 1775
8	Idem ⁽⁶⁾	novembre- décembre 1775
9	Idem ⁽⁷⁾	janvier- avril 1776

¹- Ces états sont dressés tantôt par quinzaine tantôt par mois. Ceux qui couvrent les périodes du 1er au 15 août 1772, du 15 au 30 avril 1773 et du 1er au 15 mai 1773 manquent.

²- L'année 1773 n'est représentée que par un seul document (octobre 1773).

³- Le "travail" comprend quelques fiches de décembre 1774.

⁴- Quelques lacunes pour juin 1775.

⁵- On signalera des lacunes pour août 1775. Les documents ont été extrêmement endommagés. On remarquera à la date du 21 juillet 1775 une correspondance sur l'émigration d'officiers pour la Pologne, une notice très détaillée sur le prince Orlow (21 juillet 1775), ainsi qu'un rapport sur une affaire judiciaire (24 juillet 1775).

⁶- Quelques lacunes pour novembre 1775.

⁷- Nombreuses lacunes pour les mois de janvier et de février 1776. On remarquera une notice intitulée "Extraits de différentes lettres de Londres : cette correspondance sera soutenue et étendue à tous les objets qui pourront intéresser le gouvernement"(15 mars 1778) ainsi que la surveillance du courrier du baron de Heinitz, président du collège des Mines de l'électorat de Saxe.

10	Idem ⁽⁸⁾	mai- juin 1776
11	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽⁹⁾	juillet- août 1776
12	Idem	septembre- octobre 1776
13	Idem ⁽¹⁰⁾	novembre- décembre 1776
14	Idem	janvier- mars 1777
15	Idem ⁽¹¹⁾	avril- mai 1777
16	Idem	juin- juillet 1777
17	Idem ⁽¹²⁾	août- septembre 1777
18	Idem	octobre- novembre 1777
19	Idem Surveillance particulière de de M. Wentworth, anglais	décembre 1777
20	Idem ⁽¹³⁾	janvier- février 1778
21	idem ⁽¹⁴⁾	mars- avril 1778
22	Idem ⁽¹⁵⁾	mai 1778

⁸- *Etudes sur les Polonais et les Russes en mai 1776, sur les Russes en juin 1776.*

⁹- *Notice sur les Anglo-américains en juillet 1776.*

¹⁰- *On signalera à la date du 4 décembre 1776 des rapports sur le "cartel",- le duel-, entre le mayor Baggs et le sieur Filtzgerald.*

¹¹- *Surveillance prononcée des Anglo-américains, notamment les Quakers, contrôle dû à la Guerre d'Indépendance.*

¹²- *On signalera notamment la surveillance dont font l'objet Benjamin Franklin, le chevalier d'Eon et les députés du "Congrès continental de l'Amérique".*

¹³- *On signalera un rapport sur les "bruits publics au sujet d'un traité entre la France et l'Amérique" du 9 janvier 1778, un sur les "gazettes angloises" des 23 et 30 janvier, un rapport sur "l'Allemagne" du 13 février. Du fait du contexte politique, les Anglais sont étroitement surveillés.*

¹⁴- *On notera la surveillance particulière dont font l'objet l'ambassadeur anglais et son épouse ; un rapport sur la "Russie" (3 avril 1778); un autre intitulé "Bruit public au sujet du traité fait par les Américains" (3 avril 1778); des rapports introductifs généraux sur les étrangers, toute nationalité confondue ou par pays d'origine.*

¹⁵- *Rapports particulièrement développés sur les sujets britanniques (8 mai 1778) et anglo-américains (29 mai 1778).*

23	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽¹⁶⁾	juin-juillet 1778
24	Idem ⁽¹⁷⁾	août-septembre 1778
25	Idem ⁽¹⁸⁾	octobre-mi-novembre 1778
26	Idem ⁽¹⁹⁾	mi-novembre-décembre 1778
27	Surveillance particulière d'étrangers: dossiers nominatifs - Sieur Jacquet (juillet-octobre 1778) - Sieur Jennings (juillet 1778) - Edward Stafford (septembre 1778)	juillet-octobre 1778
28	Idem	janvier-mars 1779
29	Idem	avril-juin 1779
30	Idem	juillet-septembre 1779
31	Idem	octobre-novembre 1779
32	1-Idem 2-Mémoires sur le gouvernement britannique remis au comte de Vergennes. ⁽²⁰⁾ 3-Interception des courriers en provenance de Londres.	décembre 1779 octobre 1779 novembre-décembre 1779
33	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽²¹⁾	janvier-mars 1780

¹⁶- On notera un rapport intitulé "Nouvelles publiques" (5 juin 1778), un autre sur les Anglo-américains (19 juin), un dernier enfin sur les "Nouvelles politiques" (10 juillet).

¹⁷- On signalera un rapport intitulé "Raisonnemens sur le combat" où l'on fait courir le bruit de la mort de l'amiral Keppel (7 août 1778), un autre sur les Danois (21 août 1778), ainsi qu'une fiche portant la traduction d'une lettre de l'amiral Howe (4 septembre 1778).

¹⁸- Note concernant les "Raisonnemens des Anglois sur la prise de la Dominique" (6 novembre 1778) et rapports relatifs aux courriers russes et aux "bruits publics" (13 novembre 1778).

¹⁹- Rapport sur les "Nouvelles politiques" (4 décembre 1778).

²⁰- Notamment "sur le ministère britannique", sur le bureau l'"Amirauté", sur "l'opposition", "sur l'Irlande" et "sur quelques François qu'on a vus à Londres".

²¹- Apparition d'une forme exceptionnelle de documents: avis d'un Anglais suspect à Sceaux (14 janvier 1780).

34	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽²²⁾	avril- juin 1780
35	Idem	juillet- septembre 1780
36	Idem	octobre- décembre 1780
37	Idem ⁽²³⁾	janvier- mars 1781
38	Idem ⁽²⁴⁾	avril- juin 1781
39	Idem ⁽²⁵⁾	juillet- août 1781
40	Idem	septembre- octobre 1781
41	Idem	novembre- décembre 1781
42	Idem ⁽²⁶⁾	janvier- mars 1782
43	Idem ⁽²⁷⁾	avril- mai 1782
44	Idem ⁽²⁸⁾	juin- juillet 1782
45	Idem ⁽²⁹⁾	août- septembre 1782
46	Idem	octobre 1782
47	Idem ⁽³⁰⁾	novembre-

²²- A la date du 2 juin 1780, une notice intitulée "Anecdotes".

²³- Enquête sur les libellistes. Se reporter notamment à la lettre du 9 janvier 1781 de Le Noir.

²⁴- On signalera en juin 1781 le voyage de l'empereur.

²⁵- On signalera plusieurs rapports sur le prince Henry de Prusse.

²⁶- Dossier sur les Anglais Forth et James.

²⁷- Une note du 6 mai 1782 fait état du souhait de la Lieutenance générale de police d'envoyer "les feuilles... chaque jour... sans lettre d'envoy". On signalera un historique de la famille Grandville (24 mai 1782) et la liste complète des visites effectuées par des personnalités chez le comte et la comtesse du Nord en mai 1782.

²⁸- Notice sur les sujets britanniques et américains (26 juillet 1782).

²⁹- Notices relatives aux sujets britanniques (9 août 1782) et au prince Henry de Prusse.

³⁰- Rapport sur la Russie (27 décembre 1782).

		décembre 1782
48	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽³¹⁾	janvier- mars 1783
49	Idem ⁽³²⁾	avril- mai 1783
50	Idem	juin- août 1783
51	Idem ⁽³³⁾	janvier- mars 1784
52	Idem ⁽³⁴⁾	avril- juin 1784
53	Idem	juillet- août 1784
54	Idem	septembre- novembre 1784
55	Idem	janvier- mars 1785
56	Idem ⁽³⁵⁾	avril- juin 1785
57	Idem ⁽³⁶⁾	juillet- septembre 1785
58	Idem	octobre- décembre 1785
59	Idem ⁽³⁷⁾	janvier- mars 1786
60	Idem	avril- juin 1786
61	Surveillance des étrangers et du corps	juillet-

³¹- Notices au 31 janvier 1783 sur le baron de Staël et au 28 mars 1783 sur les Anglo-américains.

³²- Notices aux 18 et 25 avril 1783 sur les sujets britanniques, au 9 mai 1783 sur milord Moreton et au 23 mai 1783 sur les Américains.

³³- Notice au 30 janvier 1784 sur les sujets britanniques.

³⁴- Notice au 11 juin 1784 sur les sujets britanniques.

³⁵- Avis de la poste (29 avril 1785) et notice sur les sujets britanniques (10 juin 1785).

³⁶- On signalera la lettre très intéressante de départ de Le Noir, avant qu'il ne soit remplacé par Thiroux de Crosne. Il explicite ses méthodes, montre la difficulté du travail et se défend des accusations du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

³⁷- Notice sur les Polonais (24 mars 1786). Les rapports ne sont plus écrits par la même main.

	diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽³⁸⁾	septembre 1786
62	Idem ⁽³⁹⁾	octobre- décembre 1786
63	Idem ⁽⁴⁰⁾	janvier- mars 1787
64	Idem ⁽⁴¹⁾	avril- juin 1787
65	Idem	juillet- septembre 1787
66	Idem ⁽⁴²⁾	octobre- décembre 1787
67	Idem	janvier- mars 1788
68	Idem	avril- juin 1788
69	Idem ⁽⁴³⁾	juillet- août 1788
70	Idem	septembre- octobre 1788
71	Idem ⁽⁴⁴⁾	novembre- décembre 1788
72	Idem ⁽⁴⁵⁾	janvier- mars 1789
73	Idem	avril- mai 1789
74	Surveillance des étrangers et du corps diplomatique: enquêtes nominatives (suite) ⁽⁴⁶⁾	juin- août 1789

³⁸- *Milord Massarenne fait l'objet d'un rapport particulier du fait de ses dettes.*

³⁹- *Notice sur lord Pembroke (1er décembre 1786).*

⁴⁰- *Notice du 19 janvier 1787 sur les princes de Salm.*

⁴¹- *Notice du 20 avril 1787 sur la comtesse de Rasoumofsky.*

⁴²- *On signalera plusieurs rapports sur les fils de Washington et sur lord Bolingbroke.*

⁴³- *On signalera au 18 juillet 1788 une ambassade ottomane.*

⁴⁴- *Notice sur le prince Henry de Prusse au 7 novembre 1788.*

⁴⁵- *Notice au 20 mars 1789 sur le prince Henry de Prusse. Les fiches du début du mois de février manquent.*

⁴⁶- *Les fiches manquent pour la période comprise entre le 3 et le 31 juillet.*

75	Idem	septembre- novembre 1789
76	Idem ⁽⁴⁷⁾	janvier- mars 1790
77	Idem ⁽⁴⁸⁾	avril- juillet 1790
78	Idem ⁽⁴⁹⁾	août- décembre 1790
79	Idem ⁽⁵⁰⁾	1er janvier- 2 avril 1791
80	Idem	16 avril- 30 juillet 1791
81	Idem ⁽⁵¹⁾	6 août- fin septembre 1791
82	Idem	1er octobre- 12 novembre 1791

Surveillance par quartier

83	Surveillance des étrangers par quartier dans Paris: "Etat des étrangers qui ont logé à Paris dans les hotels, chambres garnis et auberges depuis..." ⁽⁵²⁾	1er janvier- 1er juillet 1774
84	Idem	2 juillet 1774- 30 décembre 1774
85	Idem ⁽⁵³⁾	31 décembre 1774-

⁴⁷- Une nouvelle forme de présentation est inaugurée en 1790. Les étrangers font tantôt encore l'objet de fiches individuelles, tantôt celui d'un état récapitulatif. De plus à partir du "travail du vendredi" 5 février 1790, les dossiers comportent, outre cette fiche récapitulative ou des fiches individuelles sur les étrangers et outre également la notice relative aux ministres étrangers, un bulletin politique qui résume l'état d'esprit de l'opinion publique et un bulletin des étrangers présents à Paris. On notera la ruine des hôtels garnis : Paris est déserté par les étrangers.

5 février 1790 : bulletin de la semaine.

11 mars : bulletin des étrangers.

19 mars : bulletin des étrangers et de la semaine.

⁴⁸- 15-16 mai 1790 : bulletin de la semaine.

22 mai : bulletin des étrangers.

29 mai- 5 juin : bulletin des étrangers.

⁴⁹- On signalera des bulletins des étrangers aux 10 et 17 juillet 1790 et ainsi qu'au 7 août 1790. L'année est mieux structurée ; elle comprend plus de fiches individuelles.

⁵⁰- On signalera des bulletins de la semaine aux 22, 29 janvier 1791 et 5 février 1791 et un bulletin des étrangers au 19 février 1791.

⁵¹- On signalera au 3 septembre 1791 un bulletin de la semaine.

⁵²- Les états sont rédigés tous les deux ou trois jours. Ils recensent quartier par quartier les étrangers, indiquant pour chacun d'eux son lieu de résidence, sa nationalité et parfois sa profession.

⁵³- La période du 23-26 mai 1775 manque.

		28 juillet 1775
86	Idem ⁽⁵⁴⁾	29 juillet- 29 décembre 1775
87	Idem	30 décembre 1780- 29 juin 1781
88	Idem	30 juin- 28 décembre 1781
89	Idem	30 décembre 1786- 29 juin 1787
90	Idem ⁽⁵⁵⁾	30 juin- 28 décembre 1787
91	Idem ⁽⁵⁶⁾	29 décembre 1787- 30 décembre 1788
92	Idem ⁽⁵⁷⁾	31 décembre 1788- 30 décembre 1789
93	1. Correspondance relative à la surveillance des étrangers : instructions pour le commis des tournées, "anecdotes remarquables sur la vie de Caspar V.S." (s.d.).	1781-1782
	2. Listes des passagers en provenance et à destination de l'Angleterre ⁽⁵⁸⁾	25 novembre- 29 décembre 1787
94	Index des noms de personne et index des nationalités des personnes mentionnées dans les enquêtes nominatives des années 1772 à 1782, réalisé par M. Epron.	

⁵⁴- La période du 26-30 août manque.

⁵⁵- Les périodes du 11-14 août et 26-28 septembre 1787 manquent.

⁵⁶- Les périodes 9-11 janvier, 6-8 août, 20-23 septembre 1787 manquent.

⁵⁷- La période 14-16 janvier 1789 manque.

⁵⁸- Listes établies à Calais.

II^e Partie

Contrôle des Etrangers au XX^e siècle

1915-1940

par

Gabriel Ballif
vacataire

sous la direction

d'Elisabeth de Grimoüard - Caude
conservateur du patrimoine

INTRODUCTION

L'inventaire ci-dessous prend en compte les épaves des papiers du Bureau du contrôle des étrangers, qui dépendait de la Direction des affaires administratives et techniques, jusqu'en 1925, puis de la Direction des affaires politiques et commerciales. Ces archives ont malheureusement disparu pour leur plus grande partie en 1940 au moment de l'avancée des troupes allemandes : le 16 mai 1940, dans les jardins du Ministère, la Direction politique a fait brûler 1200 cartons du Contrôle des Etrangers.

L'ensemble s'étend de 1915 à 1940 et comporte 26 volumes, dont plusieurs sont encore réservés au titre de la loi sur les archives. Il possède un intérêt historique certain, malgré son caractère de vestige, en raison du contexte géopolitique de l'époque qui voit la fin de la Première Guerre mondiale en Europe Centrale, la naissance de l'Union soviétique et l'émergence de nationalités avec les déplacements de population qui en résultèrent. Ces archives réunissent les dossiers sur des étrangers provenant des pays suivants : l'Arménie, les pays Baltes, la Pologne, la Russie, l'Ukraine. D'autres pays sont représentés, mais en moins grand nombre, et pour les années 1918-1922 seulement : la Finlande, la Grèce, la Serbo-Croatie, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

Mis à part quelques dossiers de principe, le fonds est avant tout constitué de dossiers nominatifs de demandes de visas et d'enquêtes de police sur certains groupes d'étrangers vivant en France. Les dossiers nominatifs peuvent parfois prendre la forme de fiches de signalement avec photographies.

Les étrangers s'adressaient soit aux consulats, qui transmettaient alors au Département, soit aux autorités internes – maires, préfets – qui, par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur, faisaient parvenir la demande aux Affaires étrangères. Ces demandes, après avoir été transmises au Bureau du contrôle des étrangers, étaient le plus souvent visées par le Cabinet du ministre. Parfois auprès de ce dernier, les particuliers, souvent chefs d'entreprises, faisaient aussi intervenir leur député.

A travers ces demandes de visas, trois périodes se distinguent. Celle de la fin de la Première Guerre mondiale avec les opérations menées par l'armée blanche contre les bolchéviks, la renaissance de la Pologne et de l'armée polonaise, l'accession à la souveraineté des pays baltes et – pour peu de temps – de l'Ukraine et enfin la question arménienne. Dans cette période troublée, les déplacements sont dus essentiellement à des raisons politiques, économiques, professionnelles ou familiales ; on rencontre aussi des voyages d'agrément. Les années Trente, ensuite, voient l'appel à la main-d'oeuvre étrangère, plus particulièrement polonaise, pour les industries du nord de la France, et le contrôle de certaines communautés, comme celle des Arméniens. Enfin, au début de la Seconde Guerre mondiale, les demandes de visas s'expliquent par la volonté de fuir les régions d'Europe touchées par le début des hostilités. En particulier, après l'invasion de la Pologne, de nombreux Polonais s'adressent au début de 1940 aux consulats français des pays limitrophes pour entrer en France.

Il est conseillé aux lecteurs recherchant des dossiers nominatifs de vérifier dans plusieurs pays : du fait de la création de nouveaux Etats, le rattachement à la nationalité est parfois incertain, en particulier pour la Pologne et la Russie.

Gabriel Ballif, vacataire, 1995.

COMPLÉMENTS APPORTÉS À CET INVENTAIRE EN 1998

Trois cartons d'archives, relatifs aux Yougoslaves et aux Albanais en France de 1925 à 1940, en particulier à l'attentat commis le 9 octobre 1934 à Marseille contre le roi de Yougoslavie Alexandre I^{er} et Louis Barthou, ont été retrouvés et inventoriés en 1998. Ils constituent les volumes 122 à 132 de cette série.

**CONTRÔLE DES ETRANGERS AU XX^e SIECLE
1915-1940**

	ARMENIE	1920-1939
95	1-Révolution de 1920 2-Situation des réfugiés arméniens en France 3-Exode des populations arméniennes du Djebel Mousse et du Kessab pendant la guerre contre les Turcs 4-Statut juridique des réfugiés arméniens en France 5-Réglementation des visas	1939 1938 1933 1925-1938
96	Arménie (suite) 1-Demandes d'entrée d'orphelins arméniens en France 2-Collège de Sèvres	1925-1933 1932
97	Arménie (suite) Dossiers nominatifs de demandes de visas de A à Z	1920-1932
98	Arménie (fin) 1 - Enquêtes de police sur des groupes arméniens en France 2 - Enquêtes sur le journal HARATSCH 3 - Réfugiés arméniens en Union soviétique	1926-1939 1926-1937 1931-1939 1935-1937
	<i>Volume réservé. Communicable à partir du 1er janvier 2000.</i>	
99	PAYS BALTES Dossiers nominatifs de demandes de visas 1-ESTONIE 2-LETTONIE 3-LITUANIE	1918-1921 1918-1921 1919-1920 1920-1921

	POLOGNE	1916-1931
100	Dossiers nominatifs de demandes de visas ⁽⁵⁹⁾ Lettres A à PO inclus	
101	idem PR à PZ inclus	
102	idem Q à SZ inclus	
103	idem W à Z	
	RUSSIE PUIS UNION SOVIETIQUE	1915-1931
104	1-Equipage du navire "Rodosto" 2-Dossiers nominatifs de demandes de visas Lettres A à AK	
105	Idem AL à AP	
106	Idem AR à K	
107	Idem PO à RAT	
108	Idem RAU à RH	
109	Idem RI à ROL	
110	Idem ROS à RZ	
111	Idem SO à STE	
112	Idem STI à SZ	
113	Idem TA à TCHE	
114	Idem TCHI à Z	
115	UKRAINE	1919-1935
	1 - Mission de la République ukrainienne :	1930-1935
	rapports et enquêtes de police	
	2 - Dossiers nominatifs de demandes de visas	1919-1924
116	AUTRES PAYS	1918-1922

⁵⁹- pour les années 1939-1940 voir le n°117

- FINLANDE :
Voilier finlandais "Tasmanfa" 1917
et dossiers nominatifs
de demandes de visas 1917-1922
- GRECE : 1919
Dossiers nominatifs
de demandes de visas
- SERBO-CROATIE, SLOVENIE : 1920-1921
Dossiers nominatifs
de demandes de visas
- SUISSE : paquebot "Anatolie" 1919
- TCHECOSLOVAQUIE : 1918
Dossiers nominatifs
de demandes de visas
- 117 AUTRES PAYS 1940
Dossiers nominatifs
de demandes de visas :

- AUSTRALIE, ETATS-UNIS, FRANCE, GRECE,
HONGRIE, ROYAUME-UNI et
réfugiés russes aux Etats-Unis.

Volume réservé.
Communicable à partir du 1er janvier 2001.
- POLOGNE 1939-1940
- 118 Dossiers nominatifs
de demandes de visas faites par des Polonais
aux consulats français d'AFGHANISTAN,
du DANEMARK, de HONGRIE, de LETTONIE
et de SUISSE.

Volume réservé.
Communicable à partir du 1er janvier 2001.⁽⁶⁰⁾

⁶⁰- Ces documents proviennent d'un fonds de dossiers de Cabinet, récemment classé, dit "Cabinet Poincaré". Ils ont été regroupés avec d'autres documents qui émanaient du Bureau de contrôle des étrangers. Ils se présentent sous la forme de fiches signalétiques pourvues de la photographie de l'individu. Ce type de documents n'apparaît de façon systématique qu'à partir des années 1939-1940.

- 119 Idem. Demandes faites
au consulat de LITUANIE 1939-1940
- Volume réservé.
Communicable à partir du 1^{er} janvier 2001.*
- 120 Idem. Demandes faites
aux consulats de ROUMANIE 1939-1940
- Volume réservé.
Communicable à partir du 1^{er} janvier 2001.*
- 121 Idem. Demandes faites
aux consulats de ROUMANIE 1939-1940
- Volume réservé.
Communicable à partir du 1^{er} janvier 2001.*

SUPPLÉMENT¹

ALBANIE

- 122 Front national albanais à l'étranger, émigration albanaise, séjour à Paris de membres de la famille royale. janvier 1933-novembre 1936

YOUGOSLAVIE

- 122 Association d'étudiants macédoniens. décembre 1927-avril 1930
(suite)
- Représentation de la France au congrès de la commission internationale de police criminelle de Belgrade (mai-juin 1936). avril-juillet 1936
- Société d'émigration catholique slovène Saint-Raphaël. septembre 1937-mai 1938
- 123 Emigration yougoslave, associations d'émigrés (notamment, Association des étudiants yougoslaves à Paris), visas, renseignements sur des individus, séjours en France de membres de la famille royale de Yougoslavie². septembre 1925-novembre 1934

¹. Les volumes 122 à 132 correspondent au contenu de trois cartons retrouvés et inventoriés en 1998.

². Ce volume comporte également plusieurs documents relatifs à des rumeurs d'attentat contre le duc de Kent (novembre 1934) et à la sécurité des personnalités venues assister à son mariage.

124	Suites de l'attentat de Marseille contre le roi de Yougoslavie, enquête, conséquences sur les relations de la Yougoslavie notamment avec la Hongrie, l'Autriche et la Bulgarie, émigration yougoslave, sécurité des déplacements en France des membres de la famille royale et du gouvernement yougoslaves ¹ .	décembre 1934-mai 1940
Attentat du 9 octobre 1934 contre le roi Alexandre I^{er}		
125	Préparation du voyage, risques d'attentat, enquête sur l'assassinat du roi, en France et à l'étranger ² .	8 janvier-14 octobre 1934
126	Enquête sur l'assassinat, en France et à l'étranger, retombées internationales.	15-20 octobre 1934
127	<i>Idem.</i>	21-31 octobre 1934
128	<i>Idem.</i>	1 ^{er} -19 novembre 1934
129	<i>Idem.</i>	20 novembre-11 décembre 1934
130	<i>Idem.</i>	12 décembre 1934-novembre 1935
131	Responsabilités encourues par la France du fait de l'assassinat du roi de Yougoslavie, éléments sur le terrorisme anti-yougoslave connus de l'administration française avant l'attentat.	août 1928-juillet 1935
	Critiques contre les autorités genevoises, accusées de mauvaise volonté lors de l'enquête sur l'attentat de Marseille, explications.	juillet-octobre 1935
	Procès des oustachis à Aix-en-Provence.	avril 1935-mars 1936
	Enquête sur des ressortissants yougoslaves à Sao Paulo.	octobre 1934-février 1935
132	Dossier sur l'émigré yougoslave Wladimir Raditch.	octobre 1934-mai 1939
	Recherches et renseignements sur des suspects (dossiers particuliers), expulsion de ressortissants yougoslaves.	octobre 1934-juillet 1938

¹. Ce volume comporte, comme le précédent, plusieurs documents – de la fin de l'année 1934 et du début de l'année 1935 – relatifs à des rumeurs d'attentat contre le duc de Kent. On y trouve, en outre, des correspondances relatives à des déplacements en France de la reine de Roumanie (9 mai 1935) et de gouverneurs de la banque nationale de Bulgarie (11 décembre 1934).

². Bien que ce volume recoupe pour une large part le contenu des volumes 132 et 135 de la série Europe 1918-1940, sous-série Yougoslavie, les documents qu'il renferme, à quelques exceptions près, n'en constituent pas des doubles, mais des compléments.